

Souffel
WEYERSHEIM

www.souffelweyersheim.fr

République française
Commune de Souffelweyersheim
Arrondissement de Strasbourg-Ville
Département du Bas-Rhin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 16 Décembre 2024,

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi seize décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Souffelweyersheim s'est réuni en session ordinaire à l'Espace Culturel des Sept Arpents de Souffelweyersheim sous la présidence de M. Pierre PERRIN, Maire

*Date de la convocation dématérialisée adressée par Monsieur Pierre PERRIN, Maire : 9
Décembre 2024*

Nbre d'élus au Conseil Municipal : 29	
Élus en fonction : 29	Élus absents : 7
Élus présents : 22	Élus absents ayant délégué leur droit de vote : 7

Secrétaire de séance : M. Rémi REUTHER, Adjoint au Maire

Présents :

M. Alain JANSEN, M^{me} Hélène MULLER, M. Pierre SCHNEIDER, M^{me} Marie-Laure KOESSLER, M. Rémi REUTHER, M^{me} Brigitte SCHLEIFER, Adjoint au Maire ;

M. GERHARDY Martial, M^{me} Fabienne BIGNET, M^{me} Monique WAMSLER, M. Pierre SIMON, M. Jean-Philippe DECOUR, M. Daniel MAENNER, M. Sabin MUNTEAN, M^{me} Isabelle DURINGER, M^{me} Solange WOLFF MINTSA, M^{me} Annabella PINTO, M. Jérôme FLAGEY, M. Olivier MULLER, M. François CHABAS, M^{me} Odile NGO YANGA, M. Julien MASSON Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné mandat conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

M. Bernard WEBER, Adjoint au Maire a donné procuration à M. Alain JANSEN, Adjoint au Maire,

M^{me} Myriam JOACHIM, Adjointe au Maire a donné procuration à M. Rémi REUTHER, Adjoint au Maire,

M^{me} Nadia THOMAS, Conseillère Municipale a donné procuration à M. Pierre PERRIN, Maire, M. Laurent REYMANN, Conseiller Municipal a donné procuration à M. Pierre SCHNEIDER, Adjoint au Maire,

M. Mario VOECKEL, Conseiller Municipal a donné procuration à M^{me} Hélène MULLER, Adjointe au Maire,

M^{me} Fanny GOURDIN, Conseillère Municipale a donné procuration à M. Sabin MUNTEAN, Conseiller Municipal

.../..

Mme Virginie JACQUEMIN, Conseillère Municipale a donné procuration à Mme Brigitte SCHLEIFER, Adjointe au Maire,

43/2024 – FINANCES - BUDGET 2024 : DÉCISION MODIFICATIVE N° 1

Par délibération du 18 mars 2024, le Conseil Municipal a adopté le budget primitif 2024 de la commune.

Les décisions modificatives sont destinées à procéder, en cours d'année, après le vote du Budget Primitif, à des ajustements comptables.

Elles prévoient et autorisent les nouvelles dépenses et recettes qui modifient les prévisions budgétaires initiales, tout en respectant l'équilibre du Budget Primitif.

La présente décision modificative au budget de l'exercice 2024 concerne essentiellement la section de fonctionnement :

- Les services de la Trésorerie de Saverne ont demandé la régularisation d'écritures comptables imputables sur le compte 65888 insuffisamment provisionné au titre du BP2024.

Au regard des crédits disponibles à date sur les différents comptes budgétaires concernés ci-dessus, il est proposé d'opérer les virements de crédits comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre-Article-Désignation	Dépenses	Recettes
Chapitre 65 – AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		
65888 – Autres charges divers de gestion courante	+ 34 000,00 €	
Chapitre 77 – PRODUITS EXCEPTIONNELS		
773 – Mandats annulés ou atteints par la déchéance quadriennale		-34 000,00 €

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la nomenclature budgétaire et comptable M57 ;

VU la délibération du conseil municipal en date du 18 mars 2024 approuvant le Budget Primitif 2024 ;

VU l'avis favorable de la Commission « Finances » du 11 Décembre 2024.

après en avoir délibéré, à l'unanimité,

../..

APPROUVE les mouvements de crédits suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre-Article-Désignation	Dépenses	Recettes
Chapitre 65 – AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		
65888 – Autres charges divers de gestion courante	+ 34 000,00 €	
Chapitre 77 – PRODUITS EXCEPTIONNELS		
773 – Mandats annulés ou atteints par la déchéance quadriennale		-34 000,00 €

Pour extrait conforme

Souffelweyersheim, le 17 Décembre 2024

Le Secrétaire de séance

Rémi REUTHER

Le Maire

Pierre PERRIN

Conformément à l'article L.2121-25 du CGCT :

Publication numérique faite le 17 Décembre 2024